

Gabon : Présidentielle, crise politique, affaires de famille et enjeux

dimanche 18 septembre 2016, par [RYON \(du\) Bertold](#) (Date de rédaction antérieure : 15 septembre 2016).

La famille Bongo régit le Gabon depuis 1967. La récente élection présidentielle à opposé Ali Bongo, le sortant, à Jean Ping, lui-même issu du régime et... ancien gendre de feu Omar Bongo. Elle a débouché sur une crise politique majeure.

Sommaire

- [Affaires de famille, gros](#)
- [Ali Bongo et les quarante](#)

Après l'annonce partielle d'une bonne moitié des résultats qui donnaient Jean Ping gagnant mardi 30 août, la tendance s'est miraculeusement renversée dans les 24 heures qui ont suivi, avant la proclamation d'un résultat officiel qui voit Ali Bongo en tête avec 49,8 %, devant Ping à 48,2 % (l'élection étant à un seul tour, une majorité relative suffit).

L'incendie de l'Assemblée nationale et de nombreux affrontements ont suivi l'annonce de la prétendue victoire du président Ali Bongo. La Cour constitutionnelle du Gabon doit maintenant statuer sur la régularité de l'élection.

Affaires de famille, gros enjeux

Tout cela a un certain air de famille... Lorsque la présidente de la Cour constitutionnelle du Gabon, Marie-Madeleine Mborantsuo, finira par rendre son verdict sur la validité disputée de l'élection présidentielle, l'affaire restera forcément dans la famille (élargie).

Car la magistrate, âgée de 61 ans, est la mère de deux enfants de l'ancien président Omar Bongo, au pouvoir sans interruption de 1967 à 2009. Le président en exercice, Ali Bongo, qui a pris le pouvoir après le décès de son père, est ainsi le demi-frère de la présidente de la juridiction constitutionnelle. Quant à Jean Ping, actuellement le rival d'Ali Bongo, il a été marié à une sœur d'Ali Bongo. Et cette dernière, Pascaline Bongo, joue un rôle politique important dans la mesure où elle a longtemps géré les affaires financières du clan familial...

Bongo partout, justice nulle part ?

Sous Marie-Madeleine Mborantsuo, le Conseil constitutionnel ne s'est pas illustré ces dernières années par des décisions qui auraient déplu au régime en place. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle est toujours en place : la Constitution gabonaise limite normalement le nombre de mandats à deux, et

son dernier mandat s'est terminé il y a un peu plus de dix ans... En 2009, elle avait « validé » la première élection, déjà très contestée, d'Ali Bongo à la présidence. Cela dit, M^{me} Mborantsuo n'est peut-être plus totalement alignée sur la ligne d'Ali Bongo : en février de cette année, les médias avaient fait état de la tentation du président gabonais de la faire remplacer. Puis en mars, elle avait échappé à une tentative d'empoisonnement mystérieuse...

Si jamais la juridiction constitutionnelle finit par valider la victoire de Jean Ping et invalide donc la réélection d'Ali Bongo, cela ne signifiera pas la fin du régime. Plusieurs des conseillers du père décédé, Omar Bongo, ont d'ailleurs rallié Jean Ping ces dernières années, reprochant au fils Bongo son manque d'expérience et de stature politique. Ping, né en 1942 d'une mère gabonaise et d'un père chinois, s'est découvert opposant au régime en 2012 lorsque, suite à son premier mandat à la tête de l'Union africaine (depuis 2008), Ali Bongo lui avait refusé le soutien du pays à sa reconduction, soutien dont il aurait eu besoin pour être réélu... Ainsi forcé d'abandonner la présidence de l'Union africaine, Jean Ping aurait alors décidé de se porter candidat à la présidence.

Vers une période de transition ?

Néanmoins, une annulation du scrutin du 27 août, dont le résultat officiel - annoncé le 31 août - avait déclenché une révolte durement réprimée (le pouvoir parle de trois morts, l'AFP de sept, et l'opposition de plusieurs centaines de tués), serait un signe d'encouragement à toute l'opposition démocratique. Celle-ci s'était mise d'accord, mi-août, pour soutenir une « candidature unique », celle de Jean Ping, afin d'éviter tout éparpillement des voix exprimées contre Ali Bongo. Aussi 26 leaders d'opposition, appartenant à des courants bien différents, se trouvaient à l'intérieur du QG de Jean Ping lorsque celui-ci fut attaqué à l'arme lourde puis assiégé pendant deux jours, tout début septembre.

La défaite du président en place ouvrirait la voie à une période de transition qui permettrait aux forces sociales et démocratiques de prendre confiance en elles. Aux premiers rangs de l'opposition se trouvent, depuis quelques années, les syndicats. Des ONG, surtout écologiques, font également partie de ces organisations dites de la société civile qui soutiennent actuellement Jean Ping contre Ali Bongo et qui avaient exigé une candidature commune de toutes les forces souhaitant la chute du président sortant.

La prudence française...

Les grandes puissances - la France en tête, qui a une forte présence économique et militaire au Gabon - restent actuellement discrètes concernant l'issue de l'élection. L'Union européenne, mais aussi la position française officielle, exigent un nouveau décompte des voix, ce qui consiste à mettre en doute la validité de la « victoire » revendiquée par Ali Bongo. Une « victoire » qui ne repose que sur la fiction selon laquelle dans la région qui constitue son fief, le Haut-Ogooué, Ali Bongo aurait obtenu plus de 95 % des voix... avec plus de 99 % de participation (contre 50 % dans les autres régions), ce qui est évidemment plus qu'improbable. Pour le reste du pays, même le régime a été obligé de publier des chiffres donnant Jean Ping en tête.

Contrairement à 2009, lorsque des intérêts français furent directement attaqués (dont plusieurs stations d'essence de Total brûlées), la France évite pour le moment de trop apparaître dans la ligne de mire des protestataires. Tout le monde, y compris les grandes puissances, attend maintenant la décision de la Cour constitutionnelle, que l'opposition a saisi sans excès de confiance, mais pour s'éviter à l'international le reproche de ne pas avoir utilisé tous les leviers légaux. Celle-ci a jusqu'au 22 septembre pour se prononcer.

Bertold du Ryon

* Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 350 (15/09/2016) :

<https://npa2009.org/actualite/international/gabon-affaires-de-famille-mais-gros-enjeux>

Ali Bongo et les quarante voleurs

Une Assemblée nationale incendiée par des manifestantEs en colère ; au moins sept morts jusqu'à ce lundi, jour où régnait une accalmie provisoire ; entre 800 et 1 100 arrestations selon des sources officielles, c'est-à-dire des voix du régime qui s'efforçait d'ajouter que la répression visait « des pilliers »... Voilà le bilan provisoire des affrontements qui ont suivi l'annonce faite, mercredi 31 août, de la prétendue victoire du président gabonais Ali Bongo.

Le Gabon constitue un « pays pauvre de ses richesses », à l'instar de plusieurs autres États anciennement colonisés.

Mainmise sur le gâteau pétrolier

Riche en pétrole - principalement exploité ici par le groupe français Total -, en fer, manganèse, uranium et en bois, cette république située au niveau de l'équateur en Afrique centrale et sur la côte Atlantique ne compte qu'environ 1,8 million d'habitantes. Cette combinaison entre une population faible et un sous-sol riche garantit dans d'autres pays, bien qu'ils soient gouvernés par des dictatures, une satisfaction relative des besoins matériels de leurs habitantEs (à l'instar de plusieurs pays arabes du Golfe, bien qu'il y existe un prolétariat immigré surexploité).

Ce n'est pas le cas du Gabon, où les systèmes d'éducation et de santé publiques se trouvent dans un état déplorable. Même la Banque mondiale évoque un tiers des citoyenEs vivant en dessous du seuil de pauvreté, mais en réalité, la misère sociale est encore plus répandue. Les recettes pétrolières se partagent entre une couche sociale bénéficiant des largesses du régime et des élites françaises, dont les agissements au Gabon avait un temps été mis au grand jour par l'« affaire Elf » (de 2001 à 2003).

Affaires de famille

La même famille régit le pays depuis 1967. Au père Omar Bongo, décédé en juin 2009, après 42 ans de présidence (un record de longévité qu'il partageait avec le libyen Kadhafi), a succédé son fils et ex-ministre de la Défense, Ali Bongo. La première « élection » officielle de celui-ci, fin août 2009, s'était déjà mal passée : quinze morts dans des manifestations et leur répression, surtout dans la ville portuaire de Port-Gentil. Sept ans et un mandat plus tard, le scénario semble donc se répéter.

Cette fois, le principal adversaire d'Ali Bongo à ce scrutin présidentiel était un rival de taille. Né en 1942, Jean Ping, ancien secrétaire général de l'Union africaine (UA) de 2008 à 2012, est issu du régime et a même appartenu à la famille présidentielle en tant qu'ancien gendre de feu Omar Bongo... Ancien ministre (notamment des Affaires étrangères), il avait annoncé des fraudes électorales, argumentant que lui-même avait assisté aux mêmes procédés lorsqu'il était au gouvernement. Il savait comment cela se passait, il n'aura pas été déçu.

Après l'annonce partielle d'une bonne moitié des résultats qui donnaient Jean Ping gagnant mardi 30 août, la tendance s'est miraculeusement renversée dans les 24 heures qui ont suivi, avant la proclamation d'un résultat officiel qui voit Ali Bongo en tête avec 49,8 %, devant Ping à 48,2 %

(l'élection étant à un seul tour, une majorité relative suffit).

Solidarité avec le peuple gabonais

L'appareil du régime, tout autant que les grandes puissances, auraient pu accepter une victoire de Jean Ping puisqu'elle ne risque pas de menacer les fondements même de la domination politique et économique. Mais le noyau dur du régime en a décidé autrement. À partir du mercredi 31 août, Bongo a fait encercler le QG de Jean Ping (sous prétexte d'y trouver les incendiaires du bâtiment du Parlement), 26 dirigeants de différentes forces d'opposition se trouvant à l'intérieur, obligés de dormir à même le sol. Ils ont retrouvé leur liberté de mouvement deux jours plus tard.

Pour le moment, la France, puissance tutélaire qui possède une base militaire à Libreville (l'une des deux grandes bases françaises maintenues sur le continent africain avec celle de Djibouti), veut donner l'air de jouer aux arbitres, condamnant les violences et appelant au recomptage des voix et à « la transparence ». L'Union européenne joue sur le même registre.

Ici, environ 3 000 personnes ont participé à une manifestation devant l'ambassade du Gabon à Paris, samedi dernier. La gauche et le mouvement ouvrier doivent exprimer leur solidarité absolue avec le peuple gabonais en lutte contre certains intérêts de l'impérialisme français, cela sans oublier qu'une transition du régime au profit de Jean Ping ne sortirait pas nécessairement de ce cadre-là.

Bertold du Ryon

* Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 349 (08/09/2016) :

<https://npa2009.org/actualite/international/gabon-ali-bongo-les-quarante-voleurs>
